

895. Le premier acte du Canada concernant les sociétés de construction fut passé en 1846; dans le but d'encourager l'organisation de sociétés de construction dans le Haut-Canada. On ne tarda guère à passer un acte analogue dans le Bas-Canada. En 1847, la législature du Nouveau-Brunswick, et en 1849, celle de la Nouvelle-Ecosse passèrent des actes concernant les règlements des sociétés de bénéfices. Il y a eu depuis, quarante actes ou plus, passés par les autorités législatives qui composent aujourd'hui la Puissance du Canada.

896. L'acte de 1874, passé par le parlement de la Puissance, semble avoir donné un élan à ces institutions; les statistiques démontrent que du nombre de ces institutions qui existent aujourd'hui, 8 furent établies avant 1860, 8 entre les années 1860 et 1869, 39 entre 1870 et 1879, 14 entre 1880 et 1889, et 1 depuis 1889. Plus de la moitié ont été établies entre 1874 et 1880.

Le plus grand nombre de ces institutions en opération pendant une année a été de 91 en 1882. Depuis cette date ces institutions ont diminué en nombre. En 1886 on en comptait 77, et en 1892, 70, soit 21 de moins qu'en 1882.

La plus vieille société établie est la "Lambton Loan and Investment Company," qui commença ses opérations en 1844.

897. Pendant la dernière décade on semble avoir inauguré un régime de consolidation. En 1882, le montant moyen des propriétés foncières sous hypothèque pour chacune des 91 sociétés de construction, de compagnies de prêts et de placements en opération alors, était de \$1,626,700, et en 1892, la moyenne de chacune des 70 compagnies en opération était de \$3,722,700.

898. L'Acte de 1874 permet aux sociétés de construction d'émettre des débetures et de recevoir des dépôts, mais ce dernier privilège n'est accordé qu'aux compagnies qui ont un capital payé de \$200,000, et en 1877, ce capital requis a été réduit à \$100,000.

899. En 1874, les débetures émises se sont élevées à moins de \$20,000. En 1882, les débetures payables en Canada se sont élevées à \$2,968,880, et celles qui étaient payables en Grande-Bretagne et ailleurs à \$23,701,481, soit un total de \$26,670,360. Ce total s'est élevé, en 1892, à \$57,837,230, dont \$48,684,040 payables en Grande-Bretagne et ailleurs, et \$9,153,190 payables en Canada.

En 1874, les prêts courants sur propriétés foncières étaient de \$15,041,858; en 1882, de \$68,025,897, et en 1892, de \$109,807,356.

Les dépôts dans ces compagnies étaient, en 1874, de \$4,614,812; en 1882, de \$14,241,782, et en 1892, de \$19,392,165.